

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 24 avril 1868

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Godin, Émile (1840-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)

Collation2 p. (285r, 286v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Godin, Émile (1840-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 24 avril 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45770>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[24 avril 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)
Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)
Lieu de destination 33, rue de Rivoli, Paris

Description

Résumé Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin explique à Cantagrel qu'il a passé la semaine précédente à Paris où il a étudié l'affaire avec Emmanuel Arago, et qu'il a vu Coré avec lequel il n'a pas pu s'entendre sur le plan financier pour terminer l'affaire, ses prétentions étant exorbitantes. Le post-scriptum de la lettre est rédigé et signé par Émile Godin : Émile Godin précise que son père lui a écrit tardivement car son cousin Moret était tombé gravement malade à la suite d'une attaque d'apoplexie ; il transmet son souvenir à madame Cantagrel.

Notes

- Godin répond à la lettre de François Cantagrel du 21 avril 1868 (Cnam FG 17 (2) c).
- François Cantagrel répond à la lettre de Godin le 26 avril 1868 (Cnam FG 17 (2) c).

Support La première page de la lettre est copiée deux fois dans le registre : folio 284r (copie peu lisible) et folio 285r.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#), [Santé](#)
Personnes citées

- [Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#)
- [Cantagrel-Conrads, Maria Josépha Elisabeth \(vers 1831-\)](#)
- [Coré, François \(1813-18..?\)](#)
- [Moret, Jacques-Nicolas \(1809-1868\)](#)

Lieux cités [Metz \(Moselle\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 17/01/2024

Grenoble le 26 avril 1666 285

Mon cher cher cantagrel

je passai la semaine dernière
à Paris je vis ce matin une quatorze
réunions avec M. de Bragel. nous
avons étudié l'affaire en amont et
décidé de son inscription au reb

je vis dans cette ville Mr Cor
daguet je veux que obtenu sa satisfaction
je lui ai dit que ses prétentions étaient
exorbitantes que je devrais régler avec
lui il m'a répondu qu'il fallait à décliner
mon affaire jusqu'au bout mais en
tout plus assur de réussir avec cette
question je lui ai proposé de l'arrêter
par une convention je voulais
à lui payer ce qu'il fallait à M. de Bragel
la somme de deux mille francs qu'il avait
admis de mon avis et une somme
de mille francs si je le gagnais

il a fini par me dire qu'il fallait
à réussir trois francs en tout total de
cinq et nous en sommes restés là
sans que faire que le faire voulut à
un échange de convention qui fut
tout autrement entendue pour l'assurer
pris que lorsque on mette deux en garde
contre l'autre propre opinion ou celle
du maître d'œuvre, la même est faite mais
si on trouvait pas meilleure que celle

ammeniez M^e Cori a faire plus qu'il
me voulut faire avec moi
il fait a effecter de quelque considérable
sa prière pendant le prisois aurait pu
me servir utilement. tout pourq[ue]non
je voulais lui en faire un intret en
mme temps qu'en davis de mon affaire
mais je dans avoue que je doute qu'il
y ait pose de favore a ma b[ea]te servir
toujours et il que si j'avais donne
les mes chans a elle & arayez il lui en
aurait fait auant il me dit que des
honoraires de b[ea]tant sur une de l'assiet
beau en vous

Godin

Mon frere a omis de s' dire que ce qui a été chose
que il n'a écrit aussi tardivement c'est que à son retour
de voyage notre cousin mort est étais très grièvement
malade des suites d'une attaque d'apoplexie qui présente
encore des craintes pour son entier rétablissement

Je n' pris d'agir mes sentiments affectueux et de me
rappeler aux bons souvenirs de Madame cartegnac en p[ar]te
~~et~~ lui faisant part de ma parfaite amitié.

E^d. Godin